



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0393

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Plan d'éducation au développement durable - Actions et mise en valeur des politiques communautaires - Attribution de subvention à l'association Feuilles mortes/Art vivant pour l'année 2014

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Charles

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

**Conseil de communauté du 3 novembre 2014****Délibération n° 2014-0393**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Plan d'éducation au développement durable - Actions et mise en valeur des politiques communautaires - Attribution de subvention à l'association Feuilles mortes/Art vivant pour l'année 2014**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a voté en 2006, le plan d'éducation au développement durable qui donne les ambitions de la Communauté urbaine de Lyon en termes d'accompagnement des changements de comportements. Il est constitué de 15 fiches thématiques proposant des pistes d'actions que les associations peuvent promouvoir dans le cadre de leurs projets. De plus, il fixe les modalités de partenariat avec les associations et autres acteurs. Ce plan est en cours d'évaluation.

L'association Feuilles mortes/Art vivant a pour but de promouvoir l'art nature en présentant des œuvres de plasticiens contemporains travaillant en lien avec la nature et en questionnant les relations de l'homme avec la nature, en particulier avec des questions environnementales en débat aujourd'hui : développement durable, réchauffement climatique, raréfaction des espèces, etc.

Pour 2014, l'association Feuilles mortes/Art vivant propose un projet intitulé "Feuilles...en Fête" programmé du 8 au 12 novembre 2014 composé :

- d'animations et de présentations d'œuvres sur 3 sites (2 d'entre elles situées dans 2 lieux entre Saône et Rhône, et 1 œuvre sur la Péniche du Val de Rhône),
- une conférence-débat sur le thème Art-Nature à destination des élus des communes de la Communauté urbaine, de la Région avec le témoignage d'acteurs ayant une expérience forte en la matière : festival Art-Nature (sentier des Lauzes, pôle Land-Art départemental ferme de Chozal, Vent des Forêts, etc.).

Ce projet s'inscrit dans les objectifs du plan d'éducation au développement durable et sa fiche action 11 : "Eduquer à la connaissance et au respect du patrimoine arboré". Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne cette manifestation par l'attribution d'une subvention à l'association Feuilles mortes/Art vivant à hauteur de 10 000 €.

En 2012, la Communauté urbaine avait financé l'association pour cet événement à hauteur de 30 000 € dans le cadre du plan d'éducation au développement durable.

Le budget prévisionnel 2014 global de l'association est le suivant :

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
Honoraires artistes	10 000	Subvention Ville de Lyon	5 000
Animation ateliers art plastique	1 000	Subvention Communauté urbaine de Lyon	10 000
Péniche	4 500	Fonds propres	5 000
Colloque et publication	3 500		
Communication	1 000		
<b>Total</b>	<b>20 000</b>	<b>Total</b>	<b>20 000</b>

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant "pour 2014,etc." il convient de lire "17 au 19 décembre 2014" au lieu de "8 au 12 novembre 2014" ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - les modifications apportées par monsieur le rapporteur,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Feuilles Mortes/Art vivant dans le cadre du plan d'éducation au développement durable pour 2014,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Feuilles Mortes/Art vivant définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 830 - opération n° 0P27O2144, pour un montant de 10 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.**